



Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 541 - DÉCEMBRE 2018

ÉDITO

SPECTACLES AVEC ET POUR LES ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES

Comme chaque année, la municipalité offre un spectacle aux enfants des écoles à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette année, les élèves de écoles maternelles ont pu apprécier le spectacle "Zeste et papilles" et ont eu la visite du Père Noël.

Les enfants des écoles primaires ont pu assister pour leur part au spectacle "La Géante". Ce dernier a permis à la classe de CE2 de M. Sabau de l'école Ferdinand Buisson, aux CM1 de Mme Seidel de l'école Jean Rostand et de M. Venant de l'école Edmond Bince, de se produire sur scène aux côtés des artistes. C'est après deux mois de travail intense, d'apprentissage des textes, de répétitions, de mise en scène, que les élèves ont partagé ces moments inoubliables auprès de leurs enseignants et des acteurs.

L'investissement de chacun d'eux a rencontré un réel succès lors de chacune des représentations et l'ensemble des troupes s'est retrouvé pour le final le 14 décembre, faisant salle comble, sous les yeux attentifs et attentionnés des familles venues encourager leur progéniture.

Cette expérience, nous l'espérons, leur aura permis une ouverture culturelle pour certains, une vocation pour d'autres. Quel plaisir que ce moment partagé ensemble. Encore merci aux enseignants et surtout aux enfants pour leur performance vocale



final de "La Géante", une réussite !

et à l'année prochaine pour d'autres projets tout aussi enrichissants et intéressants.

coquilles et chocolats

A noter également que les 1000 élèves des maternelles et des primaires et les 400 collégiens ont reçu le traditionnel sachet de chocolats, la coquille et l'orange par les élus qui sont toujours aussi ravis d'aller à leur rencontre.

En attendant de vous retrouver à

l'occasion de l'inauguration de l'extension de l'école Ferdinand Buisson qui portera désormais le nom d'école Ferdinand Buisson-Suzanne Lacore, qui aura lieu le mardi 26 février 2019, je tiens à vous présenter à tous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur pour cette nouvelle année.

Christelle Buisette
maire adjointe
aux affaires scolaires

HONNEUR

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL : L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL RÉCOMPENSÉ



les salariés ont reçu également un diplôme

A la salle des Fêtes, l'association des médaillés du travail des cités 5 et 11 a mis en place un thé dansant. La manifestation a été l'occasion pour le président Alphonse Leroy et plusieurs élu-e-s de la ville de remettre les médailles, diplômes et colis annuels.

Ont été récompensés : **médaille argent** : Vincent Croisy, Sandrine Dhennin, Philippe Henniart et

Cathie Wasikowski. **Médaille argent-vermeil-or** : Jean-Marc Jesiak. **Médaille vermeil** : Evelyne Bataille, William Bouquillon, Yvette Demol, Régis Dercourt, Marcel Dupuy et Raymond Leroy. **Médaille or** : Christian Becquart, Andrzej Bernarski, Guy Dalla Torre, Sylviane Missiaen et Serge Ousset. **Médaille grand'or** : Claude Foulon et Pascal Lahutte.

HARMONIE

NOS MUSICIENS MIS À L'HONNEUR LORS DE LA SAINTE CÉCILE

A l'occasion de la célébration de la sainte Cécile, patronne des musiciens, les membres bénévoles de l'Harmonie municipale ont offert un concert lors de la messe qui s'est déroulée en l'église Notre-Dame du Mont-Carmel.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, ils se sont rendus à la salle des Fêtes pour leur repas annuel. Plusieurs d'entre eux ont été

mis à l'honneur. En présence du maire Christian Champiré et d'Hervé Boidin, président de l'Harmonie, ont été honorés pour leur investissement en faveur de la musique : Pierre Dumas, Denis Chaffaux et Danièle Wille pour 50 ans d'activité musicale ; Valérie Hourdiaux pour 40 ans ; William Wille pour 20 ans ; Rose Mouille et Geoffrey Bouquillon pour dix années.



Les musiciens ont reçu aussi un beau cadeau

ÉLUE ET AGENTS DE LA VILLE MIS À L'HONNEUR



les agents honorés en présence du maire

A la salle des Fêtes, le maire Christian Champiré a mis à l'honneur Marie-Blanche Boidin à l'occasion de son départ en retraite. Il a également remis la médaille vermeil du travail à Marie-Josée Fréville et Serge Pichon pour 30 années de service.

Plus tard, en mairie, le premier magistrat a offert la médaille d'or à Annie Fombelle pour ses 35 années de présence au sein du conseil municipal.



médaille d'or pour Annie Fombelle

Groupe

« Communistes et Républicains »

Sur les 58 délibérations du conseil municipal, 53 ont été adoptées à l'unanimité, le RN s'abstenant 5 fois.

Les abstentions concernent :

- 3 opérations purement comptables,
- la possibilité pour le maire d'engager les dépenses début 2019 avant le vote du budget en mars-avril. Sans cette délibération, impossible de payer les salaires ou les commandes !
- le changement de nom de l'école Buisson. Le nouveau bâtiment regroupant restauration scolaire, garderie, espace public numérique et salles de classe mérite un nom. Notre choix s'est porté sur Suzanne Lacore. Elle fut directrice d'école et l'une des trois premières femmes à être nommée ministre sous le gouvernement du Front Populaire de Léon Blum en 1936. Elle est à l'initiative de nombreuses actions pour les enfants défavorisés, les enfants déficients et les loisirs. L'opposition nous reproche de rappeler son engagement politique ! Faut-il mentir ?

Parmi les délibérations adoptées à l'unanimité :

- Le conseil a émis un avis favorable avec réserve dans la délibération concernant l'installation de la société Parcolog (entrepôt logistique) sur la zone de l'Alouette de Bully. Le projet économique a le soutien du conseil mais des réserves sont émises sur l'accès routier. Le trafic actuel de l'échangeur n°7 de l'A21 est à saturation et ce projet augmentera encore la circulation or l'État et la CALL n'ont proposé aucune solution d'aménagement.
- Le nouveau schéma d'accueil des gens du voyage a été rejeté. Le nombre de places proposé est bien inférieur aux besoins réels recensés par les services de police et l'aire de grand passage n'est toujours pas définie. Les installations illégales des gens du voyage et les dégradations continueront tant que ne seront pas créées un nombre de places suffisant.
- Dans le même esprit que le forum intercommunal pour l'emploi de septembre à Mazingarbe, le conseil

municipal a autorisé la signature d'une convention de partenariat entre les villes de Bully, Mazingarbe et Sains-en-Gohelle pour créer et organiser une coopérative jeunesse intercommunale à l'été 2019. Cette action tournée vers la jeunesse et l'emploi permettra d'aider nos jeunes à entreprendre en milieu solidaire.

Notre motion contre le projet de loi de réforme de la Justice a été votée à l'unanimité. Elle soutient les avocats des barreaux de France et refuse une justice perdant son caractère de service public et éloignée des justiciables, en particulier des plus fragiles.

La présence d'un cahier de doléances à l'accueil de la mairie a été rappelé et les conseillers ont pu y consigner leurs revendications durant le conseil. La séance s'est terminée avec les cadeaux, la mise à l'honneur d'Annie Fombelle pour 35 ans de présence au conseil et par l'échange des meilleurs vœux à toutes et à tous !

Groupe

« Grenay, Bleu Marine »

Notre groupe s'est abstenu concernant les délibérations touchant au budget. Nous restons vigilants face à la majorité communiste, à leur gestion budgétaire. Concernant la délibération pour le nouveau nom de l'école Buisson, notre groupe s'est abstenu car cela à une connotation politique lié à la SFIO et le Front Populaire. La délibération portant sur le schéma SDAHGV sur les Gens du Voyage du Pas-De-Calais, nous l'avons rejeté par un manque de place. Une année qui s'achève pour ouvrir une porte à une nouvelle riche en émotions. Notre groupe souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes les grenaysiennes, grenaysiens. Une bonne santé.

Vos élus à votre écoute.

NUIT DE LA LECTURE, LE 19 JANVIER

Venez découvrir votre Médiathèque-Estaminet en horaire nocturne. Ouverture exceptionnelle jusque 22h !

Au programme de cette soirée sur le thème du paranormal : exposition et conférence de l'association de recherche en paranormal "Paradox Activity", rencontre avec l'auteur de romans

fantastiques Jean-Marc Dhainaut, lecture en pyjama et pleins d'autres surprises.

A votre agenda également en janvier, le Médiaconte le 8 à 18h30, le cybercafé le 18 à 14h et les "Histoires à dévorer" le 23 à 16h.

Renseignements et réservation au **03 66 54 00 54**.

lecture pour petits et grands



DE RONNY



dès 15 ans
théâtre

COMPARUTION IMMÉDIATE

par le "Théâtre de la manufacture"
vendredi 18 janvier à 20h30
tarifs : 6€ (plein) ; 3€ (réduit) ;
4 et 2€ (abonnement)

rencontre avec les artistes et l'auteur



dès 7 ans
humour

JE DEMANDE LA ROUTE

par Roukiata Ouedraogo
vendredi 1^{er} février à 20h30
pass 2 ou 4 spectacles, de 9 à 38€
dans le cadre du Festi'Ronny

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



LOTO - organisé par les anciens combattants le samedi 5 janvier à la salle Carin - ouverture des portes à 11h, début des jeux à 13h30 - en bons d'achat - rens. au **06 62 29 53 90**.

VŒUX DU MAIRE - la cérémonie aura lieu le dimanche 13 janvier à 10h30 à la salle des Fêtes. Vous êtes toutes et tous invité-e-s à y prendre part.

VOS INFOS DIVERSES

MONOXYDE DE CARBONE - gaz invisible, inodore, toxique et indétectable, il se révèle mortel en moins d'une heure. Naisant d'une mauvaise combustion de gaz, de charbon ou d'essence, il entraîne des maux de tête, des pertes de connaissance et entraîne chaque année des décès. Des solutions existent : vérification annuelle des installations par un professionnel, aération du logement et ramonage des conduits et cheminées au moins une fois par an. Si vous soupçonnez une intoxication, appelez ou faites appeler rapidement les secours au **18** ou au **15**.

PODOLOGUE - la municipalité a le plaisir de vous informer que Marie Pietrzak s'est installée en tant que podologue au sein de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

EGLISE - retrouvez sur les réseaux sociaux la page consacrée à l'église de Grenay. Vous aurez toutes les actualités. Vous pouvez aussi contacter les responsables au **06 41 46 08 67**.

COLIS AUX HOSPITALISÉS - La commission personnes âgées-santé-prévention renouvelle cette année l'opération « colis des hospitalisés durant les fêtes ». Si vous êtes dans cette situation, il faudra vous rapprocher du CCAS avec un justificatif de domicile sur Grenay et un bulletin de situation de l'hôpital pour une hospitalisation entre le 24 décembre 2018 et le 2 janvier 2019. Attention, les placements en EHPAD ne sont pas éligibles. Rens. au **03 21 29 09 95**.

VOTRE JOURNAL
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE
POUR VOUS
ET VOS PROCHES.

